

# La violente répression contre la Confédération paysanne tranche avec la mansuétude à l'égard des actes de la FNSEA

31 mai 2014 / Barnabé Binctin (Reporterre)



L'action de la Confédération Paysanne à la ferme-usine des Mille vaches a conduit le gouvernement à incarcérer durant deux jours le porte-parole de ce syndicat. Mais l'Etat ne s'est pas montré aussi sévère pour les actes violents commis par l'autre syndicat agricole, favorable au développement de l'agro-industrie.

---

Le leader du deuxième syndicat agricole français plaqué au sol puis, quelques heures plus tard, arrêté violemment au moment où il montait en train avant d'être emmené, menotté et contusionné, pour une garde à vue de deux jours : c'est l'étrange événement qui s'est produit jeudi 29 mai, dans la quasi-indifférence médiatique. Le crime de M. Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne ? Avoir apporté des pièces d'une salle de traite, démontée - illégalement - par d'autres paysans dans une ferme-usine. Celle-ci, dite des Mille vaches, **est vivement contestée** parce qu'elle amorce un processus, selon le syndicat, qui entraînerait « *la mort des paysans* ».

### **Une justice clémente à l'égard de la FNSEA**

Mais toutes les manifestations d'agriculteurs ne bénéficient pas de la même rigueur de la part de l'Etat. En février 1999, des militants de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) envahissent le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et dévastent le bureau de la ministre de l'époque, Dominique Voynet, emportant de nombreux documents. La vidéo du JT de France 2 montre l'étendue du saccage :

► *Voir la vidéo* : <http://www.ina.fr/video/CAB99006575>

Dégradations de matériel public et violences physiques sur personnes représentantes de l'Etat – un fonctionnaire en sortira **avec six jours d'arrêt de travail** – sont constatées mais la justice se montre clémente : deux ans plus tard, elle prononce des peines symboliques à l'égard de quatre des cinq agriculteurs poursuivis – l'un d'eux a été relaxé – qui **sont condamnés à 1 524 euros d'amende**.

En 2004, c'est l'hôtel des impôts de la ville de Morlaix qui subit le courroux des producteurs de légume de la FNSEA. Après avoir forcé l'entrée du bâtiment, ils détruisent mobilier et ordinateurs, causant plus de 60 000 euros de dégâts. Pis, un policier est grièvement blessé à la tête par un jet de pavé. Or, **comme l'explique Libération**, ces faits resteront impunis, le tribunal ayant prononcé un non-lieu. Justification officielle : « *En l'absence d'éléments de preuve au moment des faits, il n'a pas été possible d'identifier leurs auteurs* »

, affirme le procureur de la République de Morlaix, Laurent Fichot.

En septembre 2013, c'est le siège du Parc national du Morvan qui subit les assauts, en toute impunité, de la section départementale de la FNSEA. Voici ce que relate le *Journal de l'Environnement* : "Epanchage de fumier. Déversement de lisier. Creusement de tranchées dans des prairies humides. Feux de pneus et de paille. La scène s'est déroulée le 18 septembre dernier dans le domaine de la Maison du parc naturel régional du Morvan, à Saint-Brisson (Nièvre). C'est là que près de 70 engins agricoles et leurs quelque 150 conducteurs, encartés à la FDSEA du département, chez les Jeunes Agriculteurs ou sans étiquette, ont convergé pour quelques heures d'un face-à-face tendu avec les responsables du PNR. Le tout sous le regard placide des gendarmes, qui ont laissé les alentours soignés de la Maison du parc se transformer en terrain vague boueux, pendant que des agents du parc se faisaient prendre à partie par des agriculteurs".



- L'agression contre le Parc naturel régional du Morvan -

Plus récemment, en novembre dernier, le blocage des axes routiers autour de Paris a été marqué par **deux accidents de la route, dont un mortel**. Si une enquête a été ouverte, aucune poursuite n'est aujourd'hui connue contre la FDSEA Ile-de-France, branche

départementale de la FNSEA, qui organisait la manifestation. Celle-ci estime que la responsabilité de l'accident incombe au gouvernement qui n'avait pas mobilisé suffisamment de forces de l'ordre.



## Deux poids, deux mesures

Au regard de ces décisions, la réponse judiciaire au démontage de quelques pièces de la salle de traite de la ferme-usine des Mille Vaches paraît d'autant plus surprenante. « *Notre action s'inscrit dans une démarche de non-violence. Nous les effectuons à visage découvert, sans aucune agression physique ni verbale sur des personnes. Les seuls préjudices sont matériels, et encore, les dommages sont faibles : nous ne cassons pas, nous démontons* », rappelle un militant de la Confédération Paysanne.

Dès lors, difficile de ne pas voir un traitement à deux vitesses selon les syndicats concernés. « *On constate que les poursuites ne sont pas les mêmes. D'un côté, on a des peines ridicules pour des actions pourtant spectaculaires, de l'autre, on frappe fort, tout de suite* », analyse Benoît Ducasse, de la Confédération Paysanne. M<sup>e</sup> Djamilah Berriah, l'avocate de Laurent Pinatel, parle ainsi d'un régime de « deux poids, deux mesures ».

La répression disproportionnée contre la Confédération paysanne s'inscrit en fait dans deux tendances de fond ; celle, d'abord, d'une criminalisation par l'Etat des mouvements écologistes. Celle, ensuite, de dirigeants qui confirment leur soutien à l'agriculture

industrielle et à son lobby qu'est la FNSEA. En mars dernier, *Reporterre* montrait le choix politique fait par le gouvernement de suivre les orientations définies par ce syndicat et son président, Xavier Beulin nombreuses entre le syndicat et le Gouvernement . Que l'on imposera, donc, par les menottes et la prison.

**Source :** Barnabé Binctin pour *Reporterre*.

**Photos :**

- . saccage bureau M<sup>me</sup> Voynet : [INA](#)
- . Morvan : [Gens du Morvan](#)
- . manifestation novembre 2013 FNSEA : [liberation.fr](#)

**Lire aussi :** - **L'affaire du démontage de la salle de traite :** le récit précis des événements :

- . 30 mai : [Les paysans et Laurent Pinatel enfin libérés.](#)
- . 29 mai soirée : [Laurent Pinatel et quatre paysans toujours en garde-à-vue.](#)
- . 29 mai : le reportage sur place : [le récit de la journée « démontage » où l'affaire a basculé.](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Enquête](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-violente-repression-contre-la-Confederation-paysanne-tranche-avec-la>